

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 avril 2026**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 16/04/2026

Délibération N° D-2026-3004-22

Membres présents : 37 membres

Mesdames Valentine ERNE-HEINTZ, Anne-Marie KRAEMER, Christelle MICHEL, Sylvie DOTT, Lucienne FACHINGER, Aurélie DYEUL, Valérie WANKMULLER, Carole BACH, Josiane CODEX, Christine BLÜCHER, Béatrice DEBES, Adeline DURAND, Claudine HUCKERT, Muriel BECK.

Messieurs Freddy BOHR, Matthieu MARTINI, Gaston BURGER, Yannick LITTNER, Pierre LUTTMANN, Jacques WURTZ, Laurent KRIEGER, Pierre OSTER, Alfred SCHMITT, Christian SCHREINER, Alain GROSSKOST, Jean-Luc HELLER, Vincent NOE, André JACOB, Jacky WAGNER, Jean-Luc TOUSSAINT, Pierre HERMANN, Paul TRIEBEL, Justin VOGEL, Denis FIX, Mathieu EHRHART, Yann ROUSSEL.

Mme Mireille ROTH a donné pouvoir à M Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Membre absent excusé : 0/37

Objet : Renouvellement de l'adhésion au GAS/CNAS et désignation des représentants

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article 88-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 6478 et 6455 (pour la Garantie Obsèques) du plan comptable,

Considérant que l'action sociale en faveur du personnel est une dépense obligatoire de la Communauté de Communes du Kochersberg,

Considérant que le Groupement d'Action Sociale du Bas Rhin, permet à la Communauté de Communes du Kochersberg d'assurer cette obligation de manière sécurisée et d'offrir un panel de prestation très large,

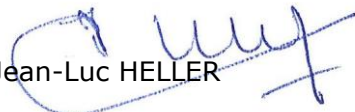
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion au GAS/CNAS afin de faire bénéficier ses agents d'une action sociale prévue par la loi ;
- **APPROUVE** l'inscription des crédits correspondant ;
- **DESIGNE**
 - o M. Justin VOGEL en tant que délégué élu auprès de cette association,
 - o Mme Caroline OHLMANN en tant que délégué agent,
 - o Mme Laetitia MAURER en tant que correspondant ;
- **APPROUVE** les conditions d'adhésion et d'application.

Fait à Truchtersheim, le 05 mai 2026

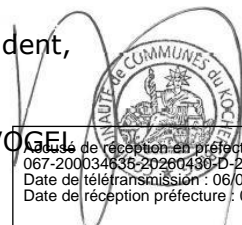
Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc HELLER



Le Président,

Justin VOGEL



Avis de réception en préfecture
067-200034636-20260430-D-2026-3004-22-DE
Date de télétransmission : 06/05/2026
Date de réception préfecture : 06/05/2026